AVRIL 2026 - NUMÉRO 4

Assad Dunkerque

LA GAZETTE DE L'ASSAD



FOCUS SUR :
Le Service à la personne



L'ASSAD met à votre disposition différentes prestations pour vous accompagner dans votre quotidien et faciliter la vie à domicile :

- Entretien de la maison et travaux ménagers : ménage, repassage, entretien courant de votre logement.
- Petits travaux de jardinage : tonte, taille, plantations et entretien général du jardin.
- Travaux de petit bricolage : montage de meubles, petites réparations, installation d'équipements simples.
- Aide à la mobilité et transport de personnes ayant des difficultés de déplacement
- La téléassistance permettant d'assurer la sécurité des personnes à domicile 24h/24 et 7j/7
- Un service d'aide à domicile et d'entretien du logement proposé en mode mandataire, dans lequel le bénéficiaire demeure l'employeur de l'intervenant, tandis que le service assure les fonctions de gestion administrative et d'accompagnement.



Ces prestations sont éligibles au crédit d'impôt de 50 %, dans la limite du plafond annuel, ce qui permet de bénéficier d'un service de qualité à moindre coût.



Pour en savoir plus ou programmer une intervention, appelez l'accueil de l'ASSAD au 03 28 65 86 66. Nous établirons gratuitement votre devis.

UN MOIS, UN DROIT :
Droit à L'information

Votre droit à l'information : être informé, c'est essentiel

Lorsque vous êtes accompagné par un service ou un établissement, vous avez des droits.



L'article 3 de la Charte des droits et libertés de la personne accompagnée vous garantit le droit à l'information. Cela signifie que vous devez recevoir des informations claires, compréhensibles et adaptées à votre situation. Vous avez le droit de connaître :

- vos droits et libertés,
- les aides et services proposés,
- le fonctionnement du service,
- les personnes à qui vous adresser si vous avez une question ou un souci.

Le livret d'accueil : un outil clé

Parmi les supports essentiels de ce droit figure le livret d'accueil. Remis lors de l'admission, il constitue une véritable porte d'entrée dans le service. Il présente notamment :

- les missions et valeurs de la structure,
- les droits et libertés de la personne accompagnée,
- les prestations proposées,
- les modalités de participation et d'expression,
- les coordonnées des interlocuteurs et des instances de médiation.

Le livret d'accueil n'est pas un simple document administratif : il incarne l'engagement de la structure à placer la personne au cœur de son accompagnement.

Le droit à l'information ne s'arrête pas à l'accueil. Il s'exerce tout au long de l'accompagnement : lors de l'élaboration du projet personnalisé, lors de changements dans la prise en charge, ou encore en cas de réclamation. Il suppose une communication continue, transparente et respectueuse.

En garantissant ce droit, les établissements et services affirment une conviction forte : une personne bien informée est une personne reconnue dans sa dignité, son autonomie et sa capacité à décider pour elle-même.

Le droit à l'information, loin d'être une formalité, est ainsi une condition essentielle d'un accompagnement de qualité, fondé sur la confiance et le respect mutuel.

Pour signaler le non respect de ce droit, vous pouvez contacter l'ASSAD par téléphone au **03 28 65 86 66,** par mail à **assaddunkerque@orange.fr,** ou par courrier à l'adresse suivante **: 6 rue de Furnes, BP4198, 59378 Dunkerque.**



Une réunion pour vous faire entendre
Le Conseil de Vie Sociale



Le Conseil de la Vie Sociale, ou CVS, est une réunion régulière au sein de notre service d'aide à domicile. Lors de cette réunion, les représentants des personnes accompagnées peuvent partager leurs idées, leurs besoins et leurs remarques sur la vie quotidienne et la qualité de l'accompagnement.

Cette réunion permet de :

- Ecouter et prendre en compte vos avis et suggestions ;
- Améliorer la qualité des services et de votre accompagnement ;
- Favoriser le dialogue entre les personnes accompagnées et l'équipe ;
- Suivre les décisions prises pour que vos remarques aient un réel impact ;
- Donner votre avis sur les projets en cours et sur les documents de communication à destination des personnes accompagnées.

Le CVS est un espace sûr et respectueux où chacun peut s'exprimer. C'est grâce à vos idées et vos retours que nous pouvons faire évoluer le service et rendre votre quotidien plus agréable. Vous pouvez contacter le CVS par mail à CVS@assad-dunkerque.org

Le dernier Conseil de la Vie Sociale (CVS) s'est tenu le 19 janvier 2026, réunissant des personnes accompagnées, les professionnels et les représentants pour un temps d'échange autour de la vie du service et de ses évolutions. A cette occasion plusieurs points ont été abordés :

- **Synthèse du Projet de service du SAD Mixte** : ce point a permis de présenter les grandes orientations stratégiques ainsi que les valeurs et les axes d'amélioration envisagés pour répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées.
- **Résultats de l'enquête de satisfaction annuelle 2025 (93,32 % de satisfaction)** : ces résultats mettent en évidence la qualité de l'accompagnement proposé tout en permettant d'identifier des pistes de progression.
- **Bilan annuel des événements indésirables 2025** : ce bilan s'inscrit dans une démarche de transparence et vise à améliorer en continu la qualité et la sécurité des accompagnements.
- **Bilan annuel des réclamations 2025** : ce point souligne l'importance accordée à l'écoute des remarques et à la prise en compte des retours des personnes accompagnées et de leurs proches.
- **Présentation du Livret d'accueil** : ce document a été rappelé comme un outil essentiel pour informer sur le fonctionnement du service et les droits des personnes accompagnées.
- **Information sur la Gazette de l'ASSAD** : elle sera publiée chaque mois

En tant que personne accompagnée, vous pouvez accéder au compte rendu du CVS. Il vous suffit d'en faire la demande soit par mail à l'adresse suivante : CVS@assad-dunkerque.org, soit directement à l'accueil.

Votre voix compte : n'hésitez pas à partager vos idées et vos remarques !

Si vous souhaitez proposer votre candidature pour faire partie du CVS, vous pouvez envoyer un mail à : assaddunkerque@orange.fr.

Chaque mois, retrouvez notre programme d'animations totalement gratuit !



ÉVÈNEMENTS

PROGRAMME DU MOIS DE MAI 2026

04 Mai

Atelier prévention : La sécurisation du domicile

Organisée par la Gendarmerie de Hoymille
à Domiform', 1 Rte de Socx, à Bierne
de 14h00 à 16h00

04 et 18 Mai

Ateliers prévention des chutes

Animé par Dk pulse
à Hestia, 9 rue Racine, 59140 à Dunkerque
de 14h30 à 16h30

05 et 26 Mai

Atelier tricot

Au profit d'une association caritative, animé par Laure
à l'ASSAD, 6 rue de Furnes, 59140 à Dunkerque
de 15h00 à 17h00

06 Mai

Atelier mémoire sensorielle

Animé par Jeanne, psychomotricienne
à l'ASSAD, 6 rue de Furnes, 59140 à Dunkerque
de 14h30 à 16h30

07 et 29 Mai

Atelier Créatif

En préparation d'un vernissage, animé par Martine et Sylvie
à Hestia, 9 rue Racine, 59140 à Dunkerque
de 14h30 à 16h00

12 Mai

Apprendre à gérer son stress et ses angoisses

Animé par Eva, psychologue
à Hestia, 9 rue Racine, 59140 à Dunkerque
de 14h30 à 16h30

18 Mai

Formation aidant

Redonner le goût de manger autrement : découvrez le Finger Food !
à Domiform', 1 Rte de Socx, à Bierne
de 9h00 à 17h00

Inscription par téléphone au 03 28 65 86 66

26 Mai

Ateliers numériques

l'e-administration : installations et présentations des applications santé
à Domiform', 1 Rte de Socx, à Bierne
de 13h30 à 16h00

6 rue de Furnes
59140 Dunkerque
03 28 65 86 66
assaddunkerque@orange.fr
www.assad-dunkerque.com
Assad Dunkerque